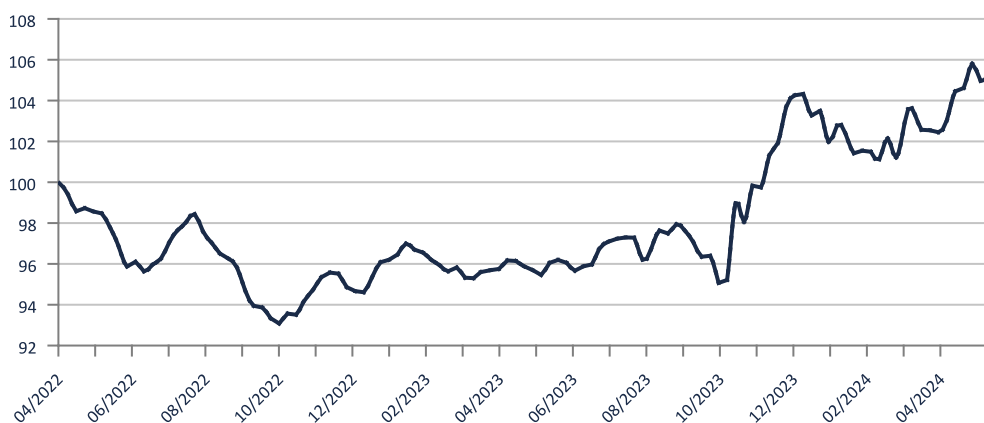


Actif net du portefeuille : 11,21 M€
Valeur liquidative de la part : 1 054,381 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Sienna Epargne Foncier est un fonds diversifié investi sur des actions cotées du secteur de l'immobilier et des obligations immobilières et foncières.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	1,93	1,09	10,16

Performances annualisées (en %)

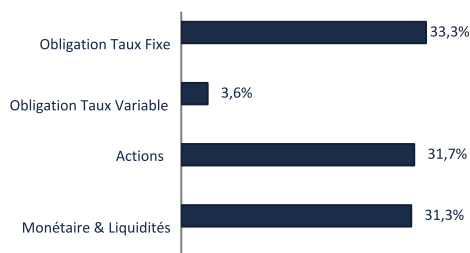
	1 an
Portefeuille	10,16

Performances annuelles (en %)

	2023
Portefeuille	10,26

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
BNP P FTSE EPRA/NAREIT EURO	17,07%
ISHARES STX 600 REAL ES DE	14,66%
ULFP 1.5% 02/28	3,73%
PLD 0.25% 09/27	3,58%
LOGICR 2.25% 05/25 EMTN	3,50%

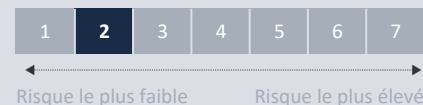
* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 20/04/2022

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Sans classification

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR0014007G15

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,71%

Coûts de transaction : 0,05%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de contrepartie
- Risque actions
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

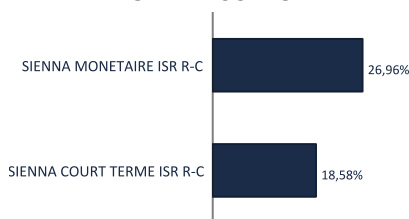
INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée
Portefeuille (en %)

1 an

6,55

RÉPARTITION PAR SUPPORT



SENSIBILITÉ*

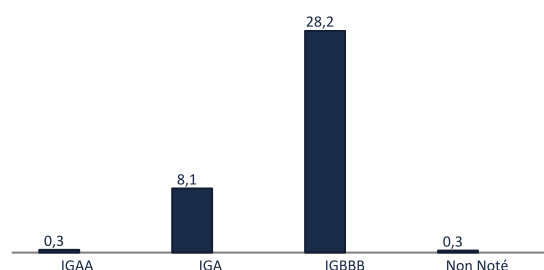
Portefeuille

Date du rapport Mois précédent 29/12/2023

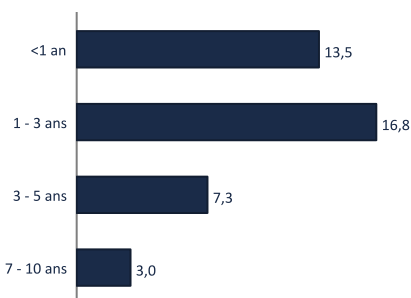
Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
0,73	0,76	0,81

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

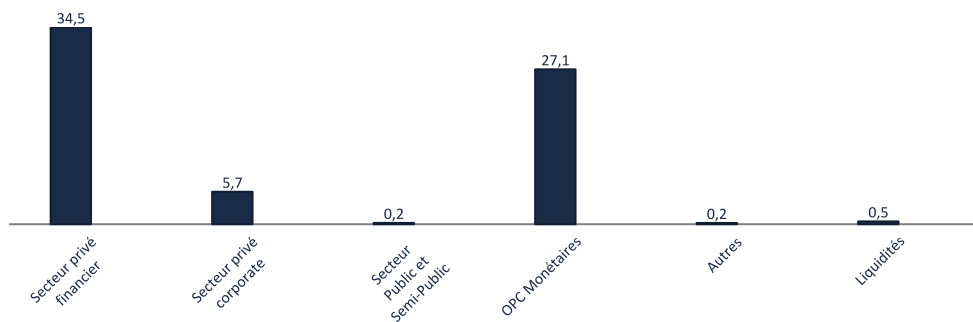
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



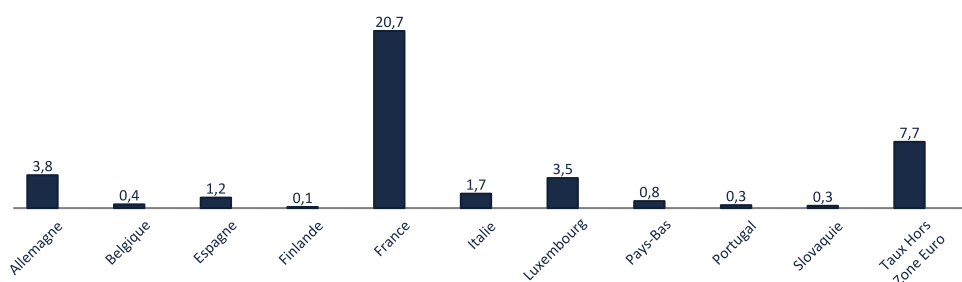
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Economie et Marchés

Le mois de mai a été marqué par un contraste entre un début de mois optimiste et une fin de mois plus prudente, le tout rythmé par les prises de parole des banquiers centraux. Le dynamisme économique certain aux Etats-Unis laisse craindre une remise en cause du calendrier de baisses des taux. Les commentaires des membres de la Fed vont dans ce sens alors qu'en Europe, il paraît de plus en plus probable que la BCE précèdera la Fed sur le chemin de l'assouplissement monétaire. Cette divergence entraîne une dépréciation relative du dollar face à l'euro (-1,6% sur le mois, à 1 euro = 1,084 \$). Les principaux indices actions ont atteint des points hauts mi-mai, avant de stagner ou de régresser durant les deux dernières semaines. Ainsi, aux Etats-Unis (S&P 500 : +4,8%) et en Europe (Stoxx Europe 600 : +2,6%) ils ont profité d'une saison de résultats bien orientée ainsi que de la dynamique IA après les résultats de Nvidia ou bien encore de la remontée des cours du gaz bénéficiant aux Utilities.). Le Nasdaq surperforme nettement ses pairs sur le mois (+6,9%).

Le mot du gérant

Les signes d'une reprise de l'activité économique mondiale se sont poursuivis. Le PIB américain ressort à +1,6% pour le 1er trimestre. Coté Zone euro, les premières estimations à +0,3% ont confirmé une reprise progressive de la croissance européenne. En France, la hausse de +0,4% du PIB, témoigne d'un soutien majeur de la consommation illustré par une amélioration du pouvoir d'achat des ménages alimenté par le rebond depuis quelques mois des salaires réels et de la baisse de l'inflation. La publication des résultats des entreprises pour le 1er trimestre en Europe comme aux Etats-Unis ont été bien orientés avec des bénéfices supérieurs aux attentes des analystes financiers. Dans ce contexte, les marchés financiers ont été très volatiles sur le mois pour finalement terminer le mois de façon stable pour les marchés actions comme pour les marchés de taux. Nous décidons de conserver une position neutre dans le fonds aussi bien pour la partie actions que pour la partie obligataire dans l'attente de la réunion de la banque centrale européenne au début du mois de juin prochain qui validera probablement une première baisse des taux d'intérêts.

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.